

# Raffles anti-immigrés au Maroc

dimanche 14 janvier 2007, par [Al Wasl](#), [ASDHOM](#), [ATTAC-CADTM Maroc](#), [Migreurop](#), [Pateras de Vida](#) (Date de rédaction antérieure : 26 décembre 2006).

## Sommaire

- [Au nom des engagements pris](#)
- [Pas de trêve des confiseurs](#)
- [Non à l'expulsion des migrants](#)
- [Non aux expulsions](#)

## communiqué migreurop

### **Au nom des engagements pris envers l'UE, des migrants et des réfugiés sont raflés au Maroc**

**par réseau migreurop, le 26 décembre 2006**

A l'aube du 23 décembre 2006, entre deux cent et quatre cent migrants ont été raflés dans plusieurs quartiers de Rabat (Maroc), mis dans des cars et conduits de force à la frontière algérienne. Le 25 décembre, des rafles ont également eu lieu à Nador (à l'est du pays). Des femmes et de jeunes enfants ont été interpellés, ainsi que de nombreux demandeurs d'asile et personnes reconnues réfugiées par le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés. Un peu plus d'un an après les événements de Ceuta et Melilla de l'automne 2005, théâtre de déportations massives de migrants subsahariens qui avaient provoqué l'indignation de la communauté internationale, rafles et expulsions à grande échelle au nom de la protection des frontières de l'Europe sont à nouveau à l'ordre du jour dans un pays où, au quotidien, les droits des migrants et des personnes en besoin de protection internationale sont bafoués.

En décidant de mettre en place un « partenariat étroit » sur les questions migratoires, les Etats réunis à l'occasion des conférences euro-africaines sur la migration et le développement de Rabat (juillet 2006) et de Tripoli (novembre 2006) ont affirmé l'importance de la « protection des droits de tous les migrants », avec une attention spéciale pour les personnes vulnérables, ainsi que « le respect d'une protection effective pour les réfugiés et les personnes déplacées ». Ces principes fondamentaux semblent pourtant avoir une portée toute relative face à la volonté d'empêcher les migrants d'accéder au territoire européen, puisque c'est au nom des engagements pris par le Maroc dans le cadre de la conférence de Rabat que les autorités marocaines ont publiquement justifié les expulsions du 23 décembre !

En réalité, dans le cadre de la coopération qu'elle a impulsée depuis 2004 pour assurer la « dimension extérieure » de sa politique d'asile et d'immigration, l'Union européenne se sert des ses voisins du sud, qu'ils soient pays d'origine ou de transit des migrants, pour leur déléguer la protection de ses propres frontières, quelles qu'en soient les conséquences pour ceux qui ne peuvent plus les franchir. C'est ainsi que la Libye, régulièrement pointée pour les violations des droits humains qui y sont perpétrées, est en passe de devenir un des principaux sous-traitants de l'UE pour

le filtrage des migrants venus du sud de l'Afrique. C'est ainsi encore que le Maroc est considéré comme un partenaire privilégié de l'UE dans la lutte contre l'immigration illégale, alors même que les principes contenus dans la Convention de Genève sur les réfugiés, qu'il a ratifiée, n'y sont pas respectés, et que l'UNHCR n'est pas en mesure d'y assurer la protection des personnes à qui il reconnaît le droit à protection internationale.

Pris dans la nasse de l' « externalisation » par l'UE de sa politique migratoire, les morts de Ceuta et Melilla en 2005, comme aujourd'hui les raflés de Rabat, laissés à leur sort dans des conditions inhumaines, sont les victimes de cette logique irresponsable.

Le 26 décembre 2006

---

## **COMMUNIQUE DE L'ASDHOM**

(association de défense des droits de l'homme au maroc)

### **Pas de trêve des confiseurs pour les migrants subsahariens au Maroc**

Aujourd'hui au petit matin, les autorités policières de Rabat ont déclenché une véritable rafle des migrants subsahariens.

Selon ces mêmes autorités, plus de 250 personnes ont été arrêtées. Embarquées dans des bus à destination de l'Est du pays (Région de Oujda) pour les déposer comme à l'accoutumée sur les routes qui mènent à la frontière Algérienne.

Nous avons tous en tête les affreuses images, où des centaines de subsahariens ont été lâchement refoulés et abandonnés en plein désert et en plein été... Ces images émouvantes rapportées par des caméras de certains médias nous font craindre le pire pour ces nouveaux expulsés. Avec le grand froid qui sévit dans cette région, la santé et la vie des familles concernées sont en danger...

L'ASDHOM condamne de nouveau ces méthodes inhumaines et alerte les autorités marocaines sur les dangers qui guettent les expulsés, dont des femmes et enfants. Leur vie et leur dignité doivent primer avant toute considération politique.

Les autorités Européennes qui font jouer au Maroc le gardien des frontières de Sud de l'Europe ne peuvent s'exempter de leur responsabilité et doivent agir pour que l'irréparable ne se produise en cette fin d'année.

Bureau Exécutif de L'ASDHOM

<http://www.asdhom.org/>

Paris le 24 décembre 2006

---

## **Non à l'expulsion des migrants subsahariens du Maroc**

La rafle des migrants subsahariens exécutée le 23 Décembre 2006 à Rabat par les forces de Police au Maroc et leur refoulement collectif vers la frontière algérienne sont une atteinte grave au Droits Humains.

Ces migrants fuient la misère, la guerre civile et souvent la dictature de leurs gouvernants. Ils tentent de survivre dans des conditions d'extrême précarité.

Le Maroc, pays de transit, doit intégrer cette donnée structurelle et développer une politique respectant les lois marocaines et garantissant les droits fondamentaux reconnus universellement aux migrants se trouvant sur son territoire.

L'association Al Wasl condamne les pratiques policières émanant d'un passé que nous souhaitons révolu. Nous refusons par ailleurs que le Maroc joue le rôle du « gendarme » de l'Union Européenne et appelons les autorités Marocaines au respect de « La Convention Internationale sur les droits des migrants et les membres de leurs familles », dont le Maroc est signataire.

Al Wasl s'associe aux initiatives de la société civile et à celles des forces démocratiques dans le pays pour imposer un traitement des migrants au Maroc, basé sur le respect des droits de ces migrants et sur le respect de leur dignité humaine.

Paris, le 25 Décembre 2006

---

## **Non aux expulsions**

### **Communiqué ATTAC Maroc**

#### **Secrétariat National**

Rabat, le 23 décembre 2006- 17h

L'association Attac Maroc a été informée de nombreuses arrestations de migrants subsahariens qui ont été opérées au petit matin, ce jour 23 décembre 2006 dans différents quartiers de Rabat.

Au total ce sont six cars qui ont quitté ce matin Rabat, transportant près de 400 personnes, d'après nos informations, en direction d'Oujda. Parmi eux, des femmes, des enfants, des réfugiées et des demandeurs d'asile.

Il y a fort à craindre que ce ne soit le prélude à une expulsion massive vers l'Algérie (rappelons à ce sujet que la frontière terrestre algéro-marocaine est officiellement fermée !) ou pire encore à un lâchage en plein désert comme cela avait eu lieu en septembre 2005.

Attac Maroc rappelle avec force que la gestion purement répressive et sécuritaire des flux migratoires, loin d'apporter une quelconque solution au dossier migratoire, ne fait qu'exacerber les tensions, au prix de nombreuses souffrances et dangers pour des personnes qui, précisément, ont fui leurs pays à cause des souffrances et dangers qu'ils y enduraient.

Attac Maroc dénonce la politique de l'Union européenne qui fait des accords de réadmission et de la sous-traitance de la répression anti-migration l'une des conditionnalités aux accords économiques et à l'aide au développement.

Attac Maroc considère que l'acceptation par le Maroc de jouer le rôle de gendarme pour l'Europe l'acceptation que nous dénonçons- ne le dispense pas du respect scrupuleux de l'ensemble des conventions et textes internationaux régissant le droit des personnes en général et les droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile en particulier.

Attac Maroc dénonce ces arrestations massives contraires au droit international et exige la libération de tous les migrants arrêtés et leur transport jusqu'à Rabat, où ils résident actuellement.

Attac Maroc

Secrétariat National

Pour tout contact : maroc@ attac.org

Tel : 060 84 07 61

---

### **Communiqué de Pateras de Vida**

L'association Pateras de Vida au Nord du Maroc a appris avec inquiétude les dernières nouvelles de raffle qui a touché les immigrés subsahariens au Maroc dans les quartiers populaires hay takadom ; hay nahda y hay yaakoub mansour de Rabat et qui a tenu comme résultat l'arrestation de plus de 300 immigrés subsahariens par les autorités policières de Rabat et tous ont été conduits dans quatre autocars de Rabat vers Oujda.

L'association Pateras de Vida au Nord du Maroc dénonce la violation de l'article 26 de la loi marocaine de l'émigration et le séjour des étrangers marocains qui protège les demandeurs d'asile au Maroc ; comme on confirme les positions suivantes :

- Nous dénonçons le refoulement collectif des immigrés subsahariens par les autorités marocaines vers les frontières de l'Algérie.
- Nous interpellons le gouvernement marocain de veiller au respect des droits des immigrés au Maroc surtout ceux qui ont le statut des réfugiés.
- nous condamnons le traitement inhumain des forces de police marocaine qui ont procédé à des rafles brutales contre les immigrés subsahariens aux périphéries de Rabat ces deux jours derniers.
- Nous revendiquons aux forces démocratiques marocaines et aux organisations de droits humains du Maroc de se mobiliser immédiatement pour arrêter ces violations graves des droits humains par les autorités du Maroc.
- Nous demandons au gouvernement du Maroc le rejet de politique de fermeture de frontières adopté par notre pays le Maroc en contrepartie des miettes d'euro.

Secrétariat de Pateras de Vida 23/12/2006.

Larache.Maroc.